

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme aux normes et aux exigences réglementaires du Canada et peut ne pas satisfaire aux exigences réglementaires d'autres pays.

### 1. Identification

<b>Identificateur du produit (nom)</b>	<b>Solution d'hydroxyde de potassium</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Solution de potasse caustique, KOH, potasse, lessive, lessive de potasse
<b>Famille chimique</b>	Hydroxyde de métal alcalin
<b>Usage recommandé</b>	Saponification des graisses; fabrication de biodiesel, savons doux, la chimie fine, les engrais, l'électrolyte pour les batteries.
<b>Restriction d'utilisation</b>	Aucune connue.
<b>Fabricant/Importateur/Fournisseur/Informations distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de l'entreprise</b>	ERCO Worldwide LP
<b>Adresse</b>	5050 Satellite Drive Mississauga, ON L4W 0G1 Canada
<b>Téléphone</b>	Information # (416) 239-7111 (Lundi – Vendredi 8:00 am – 5:00 pm EST)
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.ercoworldwide.com">http://www.ercoworldwide.com</a>
<b>Courriel</b>	productinfo@ercoworldwide.com
<b>Numéro d'urgence</b>	Canada & États-Unis : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Reportez-vous au fabricant

### 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Corrosif pour les métaux	Catégorie 1
<b>Dangers sur la santé</b>	Toxicité aiguë, orale	Catégorie 3
	Corrosion cutanée	Catégorie 1A
	Lésions oculaires graves	Catégorie 1
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Catégorie 3 – irritation des voies respiratoires
<b>Dangers environnementaux</b>	Non réglementé actuellement par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), se référer à la section 12 pour plus d'informations.	

**Élément d'étiquetage**



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Peut être corrosif pour les métaux. Toxique en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
<b>Intervention</b>	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pour plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
<b>Stockage</b>	Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
<b>Disposition</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation, locale, régionale, nationale, internationale.
<b>Autres dangers non classifiés ailleurs</b>	Classes OSHA non définies. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable. Réagit vigoureusement ou violemment avec de nombreux produits chimiques organiques et inorganiques tels que: les acides, l'acroléine, l'acrylonitrile, les hydrocarbures chlorés (par exemple le 1,2 dichloroéthylène), le dioxyde de chlore, l'anhydride maléique, le nitroéthane, les nitroparaffines, le 2-nitrophénol, le nitropropane, le phosphore, le persulfate de potassium et le tétrahydrofurane

(contenant des peroxydes). Le contact chronique avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

**Information supplémentaire** Non applicable.

### 3. Composition/Information sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun ou synonymes	No. CAS	Conc. en % du poids
Hydroxyde de potassium	Potasse de caustique Lessive Potasse Lessive de potasse	1310-58-3	50 ou moins p/p %
Oxyde dihydrogène	Eau	7732-18-5	Balance
<b>Nom chimique des impuretés, la stabilisation des solvants et/ou des additifs:</b>			Aucun

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou d'un autre appareil médical approprié. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

#### Voie cutanée

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la zone contaminée avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Couvrir la plaie avec un pansement stérile. Ne pas frotter la zone affectée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Le cuir et les chaussures qui ont été contaminés par la solution devront peut-être être détruits. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Voie oculaire

Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Prenez soin que l'eau contaminée n'aille pas dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Si la victime est consciente et peut avaler, lui donner immédiatement un verre d'eau ou du lait. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Symptômes/effets les plus importants (aigus et retardés)**

L'inhalation de vapeurs peut causer une irritation respiratoire sévère. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et une respiration sifflante. L'inhalation peut provoquer un œdème pulmonaire (accumulation de liquide). Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés.

Le contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures corrosives de la peau, des ulcérations profondes et des cicatrices éventuellement permanentes. Corrosif pour les yeux et peut causer des dommages sévères, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements, et une vision floue.

Peut être nocif ou fatal en cas d'ingestion. Peut causer une sévère irritation et des dommages corrosifs de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations, des saignements et finalement la mort.

**Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Une attention médicale immédiate est nécessaire. Provoque des brûlures chimiques. Toxique en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent être retardés. Des lésions probables des muqueuses peuvent donner une contre-indication à un lavage gastrique.

**Information générale**

S'assurer que le personnel médical soit au courant de la matière en cause afin de prendre les précautions, pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement. Utiliser le cas échéant: la pulvérisation d'eau ou brouillard, mousse résistant aux alcools, poudre chimique sèche. Utiliser de l'eau avec précaution. Le contact avec l'eau va générer beaucoup de chaleur et causer des éclaboussures si elle est appliquée directement à l'hydroxyde de potassium.

**Agents extincteurs inappropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Utiliser les agents d'extinction chimiques avec prudence. Certains agents d'extinction chimiques peuvent réagir avec ce produit.

**Danger spécifique du produit**

Non considéré comme inflammable. Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable. La chaleur générée peut être suffisante pour enflammer les matériaux combustibles à proximité. Réagit vigoureusement ou violemment avec une grande variété de produits chimiques organiques et inorganiques, y compris les acides, l'acroléine, l'acrylonitrile, les hydrocarbures chlorés (par exemple 1,2 dichloroéthylène), le dioxyde de chlore, l'anhydride maléique, le nitroéthane, les

nitroparaffines, le 2-nitrophénol, le nitropropane, le phosphore, le persulfate de potassium et le tétrahydrofurane (contenant des peroxydes). Les fumées toxiques, les gaz ou les vapeurs peuvent émaner d'un feu.

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers**

L'hydroxyde de potassium solides et les solutions sont très corrosifs et à haute température, une décomposition se produit dégageant des fumées d'oxyde de potassium très corrosives. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode de pression positive. Une combinaison pour le corps entier résistante aux produits chimiques doit être portée. Les vêtements de protection standards (Bunker Gear) de pompier ne fourniront pas une protection adéquate. Les vêtements de protection chimique (par exemple : une combinaison pour produits chimiques) et un appareil respiratoire autonome à pression positive (NIOSH approuvé ou équivalent) peuvent être nécessaires.

**Équipements et instructions pour les pompiers**

Combattre le feu avec des précautions normales à une distance raisonnable. Évacuer la zone rapidement. Écarter les contenants de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts. Ne pas laisser le ruissellement de l'eau de l'incendie se rendre dans les égouts ou les cours d'eau. Faire une digue pour le contrôle de l'eau. L'eau doit être utilisée avec une extrême prudence pour éteindre un incendie dans une zone où l'hydroxyde de potassium est entreposé et ne doit pas entrer en contact avec celui-ci. L'hydroxyde de potassium ne brûle pas et ne favorise pas la combustion. Cependant, les contenants fermés peuvent se rompre violemment lorsqu'ils sont exposés à la chaleur du feu. Si possible, isoler les produits non touchés par le feu et déplacer les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque et s'ils n'ont pas été exposés à la chaleur. S'il est impossible de déplacer les contenants, appliquer de l'eau en quantité déluge d'une distance sécuritaire et de côté pour maintenir les contenants, les réservoirs ou les citernes / remorques exposés au feu refroidis et absorber la chaleur pour aider à prévenir leur rupture et protéger le personnel. Si nécessaire, utiliser un support à tuyau autonome ou une lance monitor pour maintenir un écoulement continu d'eau de refroidissement sur les réservoirs et contenants exposés au feu jusqu'à bien après que le feu soit éteint. L'eau pulvérisée peut également être utilisée pour abattre les fumées et les vapeurs corrosives et toxiques qui peuvent être produites lors d'un incendie. L'eau de l'incendie ou de dilution peuvent être corrosives et / ou toxiques. Faire une digue pour le contrôle de l'eau et pour une élimination appropriée. Se retirer immédiatement en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou toute décoloration du réservoir. TOUJOURS rester à l'écart des extrémités des réservoirs, tout en tenant compte que le matériel volant d'éclats d'obus des réservoirs endommagés peut se déplacer dans toutes les directions. Les citernes ou les fûts ne doivent pas être approchés directement après avoir été impliqués dans un incendie, ni avant d'être complètement refroidis.

**Méthode spécifique** Utiliser des procédures de lutte standard contre l'incendie et tenir compte des risques d'autres produits impliqués.

**Risque général d'incendie** Aucun connu. En cas d'incendie, les produits suivants peuvent être libérés : oxydes de potassium.

## 6. Mesure à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sécuritaires. Éloigner le personnel non nécessaire. Garder les personnes à l'écart et à contrevent de l'endroit du déversement / fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Aérer la zone. Retirer les sources d'ignition. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Absorber le déversement pour éviter des dommages matériels. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et placer dans un contenant pour élimination ultérieure. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur.

**Petits déversements:** contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau non-combustible, absorbant inerte (par exemple du sable).

Diluer l'alcalin avec de l'eau et neutraliser avec des acides (par exemple acide acétique / vinaigre).

**Grands déversements:** empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Si non récupérable, diluer avec de l'eau ou rincer vers une zone de réserve et neutraliser. Vidanger avec des camions à vide ou pomper dans des réservoirs de récupération / entreposage. Communiquer avec les autorités locales compétentes.

Ne jamais remettre les déversements dans les contenants d'origine pour la réutilisation. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit déversé. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions environnementales** Éviter le rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les drains / environnement aquatique.

## 7. Manutention et stockage

### Précaution à prendre pour assurer une manutention sécuritaire

Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques lors de la manipulation. Porter des gants / vêtements et une protection des yeux / du visage. Ne pas respirer les brouillards. Ne pas goûter ou avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir loin de la chaleur. Tenir à l'écart des métaux et autres matières incompatibles. Étiqueter les contenants adéquatement. Se laver soigneusement après manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le rejet dans l'environnement. Tous les vêtements de protection ou chaussures qui deviennent contaminés par la potasse de caustique doivent être enlevés immédiatement et soigneusement lavés avant toute réutilisation. Lors de dilution avec de l'eau, ajouter lentement la solution de potasse caustique à l'eau froide en mélangeant. Utiliser de l'eau froide pour empêcher la production de chaleur excessive. La chaleur sera produite lors de la dilution. Ne jamais ajouter de l'eau au produit. Des vêtements de protection, des lunettes type (goggles) et un écran facial doivent être portés. Ne pas ajouter de grandes quantités d'eau à la potasse caustique car la formation de chaleur excessive provoquera l'ébullition et des éclaboussures.

### Stockage sécuritaire incluant toutes incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. La zone d'entreposage doit être clairement identifiée, sans obstacles et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspecter périodiquement pour les dommages ou les fuites. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10 de la FDS). Conserver dans l'emballage original hermétiquement fermé. Les contenants et matériaux d'emballage appropriés pour un entreposage sécuritaire: chlorure de polyvinyle (PVC), polypropylène, polytétrafluoroéthylène (PTFE). L'acier doux peut être utilisé si la température d'entreposage ne dépasse pas 50 ° C (122 ° F). Pour des températures supérieures à 50 ° C (122 ° F), des matériaux tels que le nickel ou l'acier doublé peuvent être nécessaires. Le contact de solution de nettoyage de la potasse caustique avec les aliments et boissons (dans les réservoirs ou les espaces clos) peut produire des concentrations létales de gaz de monoxyde de carbone. Ne pas entrer dans des espaces clos tels que des réservoirs ou des fosses sans suivre les procédures d'entrée appropriées. Les équipements d'aluminium ne doivent pas être utilisés pour l'entreposage et / ou le transfert.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### Limite d'exposition professionnelle

#### US. ACGIH Valeur limite d'exposition

Produit	Type	Valeur
Hydroxyde de potassium (CAS 1310-58-3)	Valeur plafond	2 mg/m <sup>3</sup>

#### US. NIOSH: "Pocket Guide to Chemical Hazards"

<b>Produit</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Hydroxyde de potassium (CAS 1310-58-3)	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>

**Limites des valeurs biologiques** Aucune limite d'exposition biologique pour les composants.

**Mesures d'ingénierie appropriées** Une bonne ventilation générale (typiquement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures d'ingénierie afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition sont établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les espaces clos.

**Mesure de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle**

Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles dans l'air de travail immédiat.

**Protection yeux/visage**

Porter des lunettes de protection et un écran facial. Des lunettes pour produits chimiques (googles) et un écran facial sont recommandés. Un masque respiratoire complet, au lieu des lunettes et d'un écran facial, fournira également une excellente protection du visage.

**Protection peau  
Mains**

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Porter le cas échéant : Butyl caoutchouc, néoprène, nitrile, le chlorure de polyvinyle (PVC), Viton™ caoutchouc (caoutchouc fluoré). Se renseigner auprès des fournisseurs de gants.

**Autre**

Lorsque le contact est probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison chimique, des bottes en caoutchouc et des lunettes pour produits chimiques (goggles) et un écran facial.

**Protection voies respiratoires**

En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH / MSHA avec les cartouches appropriés ou un respirateur à adduction d'air à pression positive, un respirateur à adduction d'air peut être utilisé pour réduire l'exposition. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive en cas de risque de rejet non contrôlé ou si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou en toute autre circonstance où des appareils respiratoires ne donneraient pas une protection adéquate. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et la concentration des contaminants dans l'air. Il faut se renseigner auprès de spécialistes de la protection des voies respiratoires.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.



**Considérations d'hygiène générale** Ne pas respirer les brouillards. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Clair au blanc / gris clair, liquide visqueux
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Forme</b>	Liquide visqueux
<b>Couleur</b>	Clair ou blanc / gris clair
<b>Odeur</b>	Aucune
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible
<b>pH</b>	> 14 (à haute concentration alcaline dans l'eau, l'échelle pH est non applicable)
<b>Point de fusion</b>	4 ° C (39,2 ° F) (solution à 50 %)
<b>Point de congélation</b>	-30 ° C (-22 ° F) (solution à 45 %)
<b>Point d'ébullition initial / Domaine d'ébullition</b>	132 ° C (269.6 ° F) (solution à 45 %) 143 ° C (289.4 ° F) (solution à 50 %)
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable (ne brûle pas)
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable
<b>Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limite d'inflammabilité – inférieure (%)</b>	Non applicable
<b>Limite d'inflammabilité – supérieure (%)</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité - inférieure (%)</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosivité - supérieure (%)</b>	Non disponible
<b>Tension de vapeur</b>	27 mm Hg @ 60°C / 140°F (solution à 50 %) 39 mm Hg @ 60°C / 140°F (solution à 45 %)
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité relative</b>	1.457 g/cm <sup>3</sup> @ 15.6°C / 60°F (solution à 45 %) 1.516 g/cm <sup>3</sup> @ 15.6°C / 60°F (solution à 50 %)
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Soluble en toutes proportions
<b>Solubilité (autre)</b>	Soluble dans l'éthanol, le méthanol et le glycérol. Insoluble dans l'éther diéthylique et l'ammoniac.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	5.25 cSt @ 20°C / 68°F (solution à 50 %)
<b>Autre information</b>	

**Gravité spécifique**

1.46 @ 15.6°C / 60°F (solution à 45%)

1.52 @ 15.6°C / 60°F (solution à 50%)

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable. Le contact avec l'eau va générer une chaleur considérable. Peut être corrosif pour les métaux. Peut être corrosif pour l'aluminium, le bronze, le cuivre et le zinc.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales. Absorbe rapidement l'humidité et le dioxyde de carbone de l'air formant du carbonate de potassium.

**Risques de réactions dangereuses**

Réagit vigoureusement ou violemment avec une grande variété de produits chimiques organiques et inorganiques, y compris les acides, l'acroléine, l'acrylonitrile, les hydrocarbures chlorés (par exemple 1,2 dichloroéthylène, le trichloroéthylène), le dioxyde de chlore, l'anhydride maléique, le nitroéthane, les nitroparaffines, le 2-nitrophénol, le nitropropane, le phosphore, le persulfate de potassium et le tétrahydrofurane (contenant des peroxydes). Attaque les plastiques tels que le polyéthylène téréphtalate, le téréphtalate de polybutylène, les polyesters thermodurcis (fumarate de bisphénol-A (50-100 %), l'acide isophtalique, et d'usage général), le polyamide-imide (Torlon), le polyuréthane d'enduction et le polyester chloré thermodurci. Les élastomères, tels que le styrène-butadiène (SBR), le polyacrylate, le polyuréthane, la silicone fluorée, la silicone, le polyéthylène chloré et le caoutchouc mou. Des revêtements, tels que le polyester et le vinyle (5-100 %) et la résine d'époxyde (résine époxy résistant aux produits chimiques et d'usage général) à la température ambiante.

**Conditions à éviter**

Éviter tout contact avec des matières incompatibles. Éviter des températures élevées. Ne pas utiliser dans des zones sans une ventilation adéquate.

**Matériaux incompatibles**

Les métaux, l'eau, l'humidité, l'acroléine, l'acrylonitrile, les hydrocarbures chlorés, le dioxyde de chlore, l'anhydride maléique, le nitroéthane, les nitroparaffines, le nitropropane, le 2-nitrophénol, le phosphore, le persulfate de potassium, le tétrahydrofurane.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun connu. En cas d'incendie ; des oxydes de potassium peuvent être libérés.

## 11. Données toxicologiques

### Voies d'exposition probables - Informations

<b>Inhalation</b>	Peut causer une sévère irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. L'inhalation des brouillards est possible. Nocif par inhalation et peut causer la mort.
<b>Voie cutané</b>	Le contact avec la peau peut causer des brûlures sévères avec des ulcérations profondes. Le contact avec la solution ou les émanations peut causer des brûlures multiples avec perte temporaire de cheveux au site de la brûlure. La douleur ou une irritation au contact de la peau n'est pas nécessairement immédiate en cas de contact avec les solutions. Un contact prolongé ou répété avec des solutions diluées peut causer l'assèchement et le fendillement de la peau et possiblement des lésions.
<b>Voie oculaire</b>	Provoque des brûlures, des lésions oculaires graves et des lésions aux tissus oculaires permanentes. Peut causer la cécité. Les brouillards ou la poussière à des concentrations élevées peuvent provoquer une irritation et causer des brûlures destructrices.
<b>Ingestion</b>	Avaler ce produit peut être nocif ou causer la mort. Les effets nocifs comprennent des brûlures et des dommages permanents à l'appareil digestif, y compris la bouche, la gorge, l'estomac et les intestins. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales sévères et des vomissements de sang. La perte de sang à travers le tissu endommagé peut conduire à une faible pression artérielle et un état de choc. La mort peut résulter de l'ingestion. Un cas de perte auditive binauriculaire a été rapporté après l'ingestion accidentelle d'hydroxyde de potassium.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'inhalation de brouillards peut causer une irritation respiratoire sévère. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'étouffement et une respiration sifflante. Les symptômes de l'œdème pulmonaire (douleur thoracique, essoufflement) peuvent être retardés. Peut causer une irritation sévère et des dommages corrosifs de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations, des saignements et finalement la mort. Le contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures corrosives de la peau, des ulcérations profondes et des cicatrices éventuellement permanentes. Corrosif pour les yeux et peut causer des dommages sévères, y compris la cécité. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, larmoiements, rougeurs, gonflements, et une vision floue.

### Effets différés et immédiats et effets chroniques à une exposition à court et à long terme

**Effets à une exposition à court terme (aiguë)** Selon le niveau et la durée de l'exposition, d'autres signes et symptômes possibles dus à l'inhalation, l'ingestion et le contact de ce produit avec la peau peuvent inclure: l'irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et des poumons (toux), les éternuements, la perforation de la cloison nasale et la cécité. Les troubles préexistants des organes ou des systèmes suivants peuvent être aggravés par l'exposition à ce produit (ou

ce composant) comprenant : le système respiratoire (y compris l'asthme et d'autres troubles respiratoires) et les yeux.

**Effets à une exposition à long terme (chronique)**

Ce produit peut causer les effets suivants: des lésions oculaires, la cécité, des lésions des voies respiratoires (nez, gorge, voies respiratoires) des dommages aux poumons, des dommages à la peau et des lésions du tube digestif.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Toxique en cas d'ingestion. Les données des composants ci-dessous sont les valeurs calculées ATE (valeur estimée de toxicité aiguë) pour ce mélange. Les données des composants individuels apparaissent sous les valeurs ATE du mélange de composant.

<b>Product</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultat des tests</b>
Hydroxyde de potassium en solution (Mélange CAS)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutanée</i>		
DL <sub>50</sub>	Lapin	> 2520 mg/ Kg
<i>Orale</i>		
DL <sub>50</sub>	Rat	410 mg/ Kg
<b>Composant</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultat des tests</b>
Hydroxyde de potassium (CAS 1310-58-3)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutanée</i>		
DL <sub>50</sub>	Lapin	> 1260 mg/ Kg
<i>Inhalation</i>		
CL <sub>50</sub>	Rat	Pas de données disponibles dans la littérature.
<i>Orale</i>		
DL <sub>50</sub>	Rat	205 mg/ Kg
Eau (CAS 7732-18-5)		
<b>Aiguë</b>		
DL <sub>50</sub>	Lapin	Non disponible.
<i>Inhalation</i>		
CL <sub>50</sub>	Rat	Non disponible.
<i>Orale</i>		
DL <sub>50</sub>	Rat	> 89840 mg/ Kg

**Corrosion cutanée**

Catégorie 1A. Provoque de sévères brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves**

Catégorie 1. Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Ne devrait pas causer une sensibilisation respiratoire.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Ne devrait pas causer une sensibilisation cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité**

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par la CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

**OSHA produits  
spécifiquement  
réglementés (29  
CFR 1910.1001-  
1050)**

Non listé.

**Toxicité sur la reproduction**

Ce produit ne devrait pas causer des effets sur la reproduction et le développement.

**Toxicité sur certains organes cibles – exposition unique**

Catégorie 3. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Toxicité sur certains organes cibles – exposition répétée**

Non classé comme toxicité de certains organes cibles - exposition répétée.

**Toxicité par aspiration**

Ce produit n'est pas classé comme un risque d'aspiration.

**Effets chroniques**

Le contact chronique avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite.

**12. Données écologiques****Écotoxicité**

En raison du pH élevé de ce produit, il devrait en principe s'avérer écotoxique sur les organismes et les systèmes aquatiques. Cependant, peut être neutralisé par l'acidité naturelle dans l'environnement. Les données des composants sur l'écotoxicité apparaissant ci-dessous sont associées principalement au pH.

Composant	Espèce		Résultat des tests
Hydroxyde de potassium (CAS 1310-58-3)			
<b>Aquatique</b>			
<b>Aiguë</b>			
Crustacé	EC <sub>50</sub>	Puce d'eau (Ceriodaphnia dubia)	56 mg/l, 48 heures
Poisson	CL <sub>50</sub>	Gambusie (Gambusia affinis)	80 mg/l, 96 heures
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée disponible sur la dégradabilité du produit. La biodégradation n'est pas applicable aux substances inorganiques. L'hydroxyde de potassium sera neutralisé par l'acidité présente dans l'environnement naturel.		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune accumulation dans les organismes vivants n'est prévu en raison de la forte solubilité et des propriétés de dissociation.		
<b>Mobilité dans le sol</b>	La solubilité élevée dans l'eau indique une grande mobilité dans le sol.		
<b>Autres effets défavorables</b>	Aucuns autres effets environnementaux défavorables (appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, la perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement global) ne sont anticipés dû à ce produit.		

### 13. Données sur l'élimination

<b>Information sur la disposition</b>	Recueillir et récupérer ou éliminer dans des contenants scellés vers un site enregistré de décontamination des déchets. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser cette substance se déverser dans les égouts / système d'aqueduc. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec ce produit chimique ou son contenant. Éliminer le contenu / contenant conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.
<b>Réglementation locale sur la disposition</b>	Disposer conformément aux réglementations en vigueur.
<b>Code des matières dangereuses</b>	Le code de matières dangereuses doit être assigné entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.
<b>Déchets de résidus / Produits non utilisés</b>	Disposer conformément aux réglementations locales. Les contenants ou les doublures vides peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son contenant doivent être disposés d'une manière sécuritaire (voir: Informations sur la disposition).
<b>Emballage contaminé</b>	Les contenants vides doivent être acheminés à un site enregistré de décontamination des déchets pour le recyclage ou l'élimination. Puisque

les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements sur l'étiquette même après que le contenant soit vide.

## 14. Informations relatives au transport

Désignation officielle du transport (RTMD)	Numéro ONU	Classe	Groupe d'emballage
Hydroxyde de potassium en solution	UN1814	8	II

### IATA

Numéro ONU	UN1814
Nom d'expédition ONU	Hydroxyde de potassium en solution
Classe relative au transport	
Classe	8
Risque subsidiaire	Aucun
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun
Code GMU	8L
Précaution spéciale pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.
Autre information	
Passager et avion-cargo	Permis
Avion-cargo seulement	Permis

### CMIMD

Numéro ONU	UN1814
Nom d'expédition ONU	Hydroxyde de potassium en solution
Classe relative au transport	
Classe	8
Risque subsidiaire	Aucun
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	
Pollution marine	Non
Guide EmS	F-A, S-B
Précaution spéciale pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et du code IBC Non disponible

IATA; CMIMD; TDM



## 15. Information sur la réglementation

Pays ou région	Nom en inventaire	En inventaire (oui/non)*
Australia	Inventaire des substances chimiques de l'Australie (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances(LIS)	Oui
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	Non
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Oui
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Oui
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	Non
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Oui
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Oui
New Zealand	New Zealand Inventory	Oui
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Oui

"Oui" indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

"Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit n'est pas répertorié(s) ou exempté(s) de l'inscription de l'inventaire géré par le pays.

## 16. Autres informations

<b>Date émise</b>	8/9/2021
<b>Révision #</b>	4
<b>Révision - Indicateur</b>	Logo et adresse de l'entreprise mis à jour.
<b>Liste des abréviations</b>	ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists ARA: Appareil respiratoire autonome (SCBA: Self-contained breathing apparatus) CAS: Chemical Abstract Services CE: Concentration associée à une réponse 50% (EC: Concentration associated with 50%) CFR: Code of Federal Regulations CIRC: Centre international de recherche sur le cancer (IARC: International Agency for Research on Cancer) CL: Concentration létale (LC: Lethal Concentration) CMIMD: Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG: International Maritime Dangerous Goods)



CSEO : Concentration sans effet observé (NOEC : no observed effect concentration)  
DL: Dose létale (LD: Lethal Dose)  
EmS : Emergency Response Procedures for ships carrying dangerous goods  
GMU: Guide des mesures d'urgence (ERG: Emergency Response Guidebook)  
FDS: Fiche de sécurité (SDS: Safety Data Sheet)  
IATA : Association du transport aérien International (IATA: International Air Transport Association)  
IBC: Intermediate Bulk Container  
LEP: Limite d'exposition professionnelle (OEL: Occupational Exposure Limit)  
MSHA: Mine Safety and Health Administration  
NFPA: National Fire Protection Association  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NTP: National Toxicology Program  
NU: Nations Unies (UN: United Nations)  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
RTMD: Règlements sur le transport des matières dangereuses (TDGR: Transport of Dangerous Goods Regulations)  
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System)  
TMD : Transport des matières dangereuses (TDG: Transport of Dangerous Goods)

## Références

ACGIH : Documentation des limites de valeurs seuils et indices d'exposition biologiques (2014).  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, ccInfoWeb Bases de données 2014 : Chempendium; RTEC (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances); HSDB (Hazardous Substances Data Bank); INCHEM (International Programme on Chemical Safety).  
Fiche de données de sécurité des manufacturiers.  
Organisation de coopération et de développement économiques : Portail sécurité des produits chimiques et biosécurité évaluation des produits chimiques-chemPortal 2014.

## Avertissement

Les informations présentées dans cette fiche sont fournies en conformité avec le Système d'information sur les matières dangereuses utilisé au travail (SIMDUT).

Ces informations ont été développées et sont fournies à titre d'usage éducatif et ne visent pas à être

interprétées comme des conseils juridiques ou pour en assurer le respect des lois ou règlements de toute juridiction.

ERCO Mondial SEC, décline toutes responsabilités et ne sera pas tenu responsable des inexactitudes, des erreurs ou des omissions, ni des dommages (y compris les dommages consécutifs ou indirects), les pertes, les coûts, les frais, résultant de l'utilisation ou ont recours à une partie quelconque de ces informations. Également, ERCO décline toutes responsabilités en cas de blessure ou de décès, bénéficiaire (s) ou les utilisateurs de ces informations ou pour toute perte ou dommage à la propriété découlant de l'utilisation ou de l'examen de ces informations. Le(s) bénéficiaire(s) et les utilisateurs et chacun de leurs employés et agents respectifs, assument toutes responsabilités pour tous les risques, les coûts, les pertes, les dommages, les frais ou autres, même s'ils sont causés par la négligence, par omission, par défaut ou par erreur de jugement de ERCO, ses agents, ses filiales, ses sociétés affiliées ou ses représentants.

Les bénéficiaires ou les utilisateurs de ces informations doivent s'assurer et ont la responsabilité de la conformité avec la loi et la législation actuelle qui lui sont applicables ainsi qu'aux lois et règlements de toute autre juridiction, le cas échéant. Toute personne recevant ou utilisant cette FDS est responsable d'exercer son propre jugement et agir avec diligence raisonnable pour s'assurer d'une utilisation sécuritaire et légale et une manipulation de tout produit ou information, puisqu'ils assument le risque de poursuite ou de dépendance des informations contenues dans ce document.